



Déposé le 11.05.10

Scanné le 12 MAI 2010

Interpellation Marc-Olivier Buffat

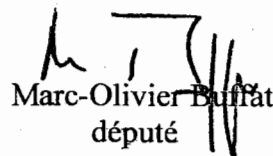
Partenariat privé-public pour les musées vaudois ?

10 - INT - 330

De tous temps, pouvoirs publics et acteurs privés ont marché main dans la main pour offrir à la population des collections artistiques de qualité, rendant justice au patrimoine culturel dont dispose chaque région. Les cantons ont développé très tôt des modes particulièrement efficaces de collaboration entre l'Etat, dont le rôle dans la promotion de la culture, est central, et les collectionneurs privés. Aujourd'hui, le canton de Bâle, pour ne citer que cet exemple, se distingue tout particulièrement dans sa capacité à associer soutien public et engagement privé. Le canton de Genève semble, de son côté, s'intéresser plus activement à une collaboration plus intense entre privé et public, comme le montre l'exemple du Musée d'histoire et d'archéologie. Le canton de Vaud a longtemps paru plus réticent par rapport à ce type d'approche. Toutefois, les discussions qui ont présidé à l'élaboration au premier projet de Musée cantonal des beaux-arts avaient laissé percer une volonté d'intégrer les personnes et les organismes privés dans la construction de ce musée, qui aurait servi à accueillir des collections remarquables. On sait maintenant qu'un nouveau projet de Musée cantonal des beaux-arts est en préparation mais plus rien ne filtre des contacts que le Conseil d'Etat devrait entretenir avec les collectionneurs qui avaient manifesté leur soutien en faveur de ce musée et leur intérêt à y déposer leurs collections. D'où certaines inquiétudes, de plus en plus palpables. Constatant que le projet de loi sur la culture ne répond pas à ces problèmes mais laisse dans son principe l'initiative en matière culturelle aux individus et organismes privés (art. 2 AP), le soussigné souhaite dès lors demander au Conseil d'Etat :

- 1) Dans le cadre des travaux préparatoires relatifs au futur Musées des beaux-arts, le Conseil d'Etat a-t-il développé une stratégie destinée à associer les collectionneurs privés au contenu de ce musée ?
- 2) Les collectionneurs qui avaient annoncé un soutien enthousiaste au Musées des beaux-arts ont-ils confirmé leurs intentions et ou se désintéressent-ils désormais du projet vaudois ?
- 3) Le Conseil d'Etat a-t-il entrepris d'autres démarches tendant à intégrer d'autres collectionneurs privés dans le projet ?

souhaite développer


Marc-Olivier Buffat
député

Le 11. mai 2010